

# INFO-PARENTS

Sept. 2017

Bonjour chers parents,

Nous espérons que vous avez profité pleinement de vos vacances pour vous amuser en famille, pour vous reposer et pour refaire le plein d'énergie. Nous souhaitons aux élèves et aux parents une année scolaire 2017-2018 remplie de défis, de réussites, de succès et de fierté. Soyez assurés du dévouement et de la collaboration de tout le personnel de l'école. Nous travaillons pour le bien-être et la réussite de vos enfants. Votre implication à l'école et l'intérêt que vous portez aux apprentissages de votre enfant sont d'importantes sources de motivation pour ce dernier. De plus, votre collaboration avec le personnel de l'école est un aspect grandement apprécié. Cette nouvelle année apportera de nombreux défis pour chacun de nos élèves, c'est pourquoi nous devons travailler main dans la main pour augmenter nos chances de réussite.

Au nom de toute l'équipe-école, je vous souhaite une bonne année scolaire 2017-2018 sous le thème « Je suis l'auteur de ma vie ».



Marie-Pierre Bernard, directrice par intérim

## Le personnel de l'école

### Passe-Partout

Marlène Boutin et Manon Gilbert

### Précolaire

Caroline Vachon

### 1<sup>re</sup> année

Jean-Philippe Lehouillier

### 2<sup>e</sup> année

Caroline Sylvain

### 3<sup>e</sup>-4<sup>e</sup> année

Marie-Pierre Grenier

### 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année

Valérie Gagné

### 6<sup>e</sup> année

Annie Drouin

### Direction

Marie-Pierre Bernard/Danielle Harton

### Secrétariat

Estelle Mercier

### Services

Nancy Landry, psychologue

Caroline Demeules/ Pier-Anne Nadeau, orthopédagogue

Catherine Tardif, éducatrice spécialisée

Carole Pageau, animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire

### Spécialistes

Marc Laverdière– Éducation physique

Lucka Doyon – Education physique

Elisabeth Bisson – Anglais

### Service de garde

#### Responsable

Annie Labbé

### Éducatrices

Luce Marcoux

Catherine Tardif

Vicky Gosselin

Michelle Rondeau

### Entretien & Conciergerie

Rudy Couture



## **Assemblée générale des parents**

Le **mardi 26 septembre** est une date importante à noter à votre agenda puisque nous tiendrons l'assemblée générale des parents à 19 h (local à déterminer). Lors de cette rencontre, nous procéderons à l'élection du conseil d'établissement pour l'année 2017-2018. Nous vous rappelons que dans le cadre de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement exerce des fonctions et possède des pouvoirs importants pour l'école. La participation des parents de nos élèves à l'élaboration de certaines décisions est pour nous la preuve d'une étroite collaboration entre l'école et son milieu. Trois prix de présence seront tirés.

## **Photos scolaires**

La photographie scolaire aura lieu le jeudi **28 septembre 2017**. Il est très important que votre enfant ne porte pas de vert pour la photo scolaire. À noter sur votre calendrier !

## **Service de garde**

Il est très important que les parents préviennent l'éducatrice lorsqu'ils viennent chercher leur enfant. Il est aussi très important d'aviser par écrit ou sur la boîte vocale de tout changement concernant l'horaire de votre enfant.

Pour de plus amples informations, je vous invite à communiquer avec la responsable, madame Annie Labbé, au (418) 386-5541 poste 15350.



## **Assurances**

Il est important de savoir que la commission scolaire ne contracte aucune assurance accident pour ses élèves jeunes ou adultes. Il est donc très important que chaque famille qui désire que ses enfants soient couverts pour les accidents ou maladies prenne elle-même une assurance.

Au début de chaque année, plusieurs compagnies d'assurances vous offrent leur produit par des dépliants. Il serait bon que vous y attachiez de l'importance.

## **Matériel à identifier**

Tous les **objets personnels** (effets scolaires, vêtements, boîte à lunch, etc.) doivent être clairement identifiés. Des oublis et des pertes considérables sont enregistrés chaque année. Plusieurs enfants ne reconnaissent pas leurs propres objets ou négligent simplement de chercher ce qu'ils ont égaré.

## **Congés pour les élèves**

- 4 septembre : Fête du Travail
- 22 septembre : Journée pédagogique (le service de garde sera ouvert)

## **Rencontre de parents**

Dans les prochaines semaines, l'enseignante de votre enfant vous informera sur la tenue de cette rencontre. Il est très important d'assister à celle-ci pour connaître le fonctionnement de la classe de votre enfant.

## **Consignes importantes pour les parents**

Par mesure de sécurité, nous devons contrôler les allées et venues des visiteurs. Que ce soit pour une visite, un rendez-vous ou même du bénévolat, vous devez vous présenter au secrétariat. Les portes sont maintenant verrouillées en tout temps. Vous devez faire « 01 » sur le boîtier électronique, afin de vous identifier pour que la secrétaire puisse vous donner accès à l'école.

De plus en plus de **communications vous seront expédiées par courriel**, si vous n'avez pas donné votre adresse courriel au secrétariat ou si celle-ci a changé, il est important d'aviser le secrétariat de l'école dès la rentrée.

## Festival de la ferme

Le Festival à la ferme se tiendra cette année à la ferme du Chasseur du rang Sainte-Thérèse à Sainte-Hénédine. Les organisateurs convient tout spécialement les élèves de l'école le vendredi 8 septembre prochain. Votre enfant devra se vêtir en fonction de la température, en vue de passer quelques heures à l'extérieur et ce, beau temps, mauvais temps. Les élèves quitteront l'école vers 9 h 50 et seront de retour vers 14 h 55. Le repas du midi sera offert gratuitement aux enfants grâce au partenariat de généreux commanditaires, dont le Marché L. Fournier inc.

## Jouets pour le service de garde

Sachez que si vous avez des jouets d'âge scolaire à donner, le service de garde est preneur en tout temps ! Veuillez en informer madame Annie Labbé, au (418) 386-5541 poste 15350 ou par courriel au [sg.etincelle@csbe.qc.ca](mailto:sg.etincelle@csbe.qc.ca).

## Club Étincelle

Prenez note que le club Étincelle débutera ses activités à partir de la saison de ski régulière, soit de décembre 2017 et se terminera en mars 2018.

## Règles de vie de l'école

Cette année, un effort supplémentaire sera fait pour que les élèves respectent le code de vie de l'école. Prochainement, vous recevrez le nouveau code de vie par courriel ainsi qu'un « contrat » que vous et votre enfant devrez signer afin de nous indiquer que vous avez pris connaissance du code de vie. La semaine dernière, afin de présenter les règles de l'école aux élèves, les enseignants ont fait une pièce de théâtre qui a bien fait rire les élèves 😊



**En comptant sur votre précieuse et habituelle collaboration, toute l'équipe  
de l'école l'Étincelle vous souhaite**

**Une bonne année scolaire 2017-2018 !**